

92eme 93eme 94eme 95eme
4 EXPOSITIONS CANINES DE CHAMPIONNAT
TOUTES RACES
4 ALL BREED CHAMPIONSHIP DOG SHOWS



CLUB CANIN
BAS-SAINT-LAURENT

Exposition de Promotion : Berger Australien
 Booster : Australian Shepherd

Concours Homologué / Sanction Match
 Conformation et Obéissance
 Vendredi/Friday May 6 2011 6:00pm

84eme 85eme 86eme 87eme

4 CONCOURS D'OBÉISSANCE TOUTES RACES
4 ALL BREED LICENSED OBEDIENCE TRIALS

Samedi le 7 mai et dimanche le 8 mai 2011
 Saturday, May 7 and Sunday May 8, 2011
 Stade du Centenaire, 126 rue Ross
 Mont-Joli, Québec, G5H 1W8

Fermeture des inscriptions 19 avril 2011, 21h00
 Limite de 175 chiens par exposition
 Inscriptions limitées en obéissance
 Sans Emplacement- A l'intérieur
 Selon les règlements du Club Canin Canadien

Closing date April 19, 2011 21h00
 Limite of 175 dogs per show
 Limited obedience entry
 Unbenched - Indoor
 Under Canadian Kennel Club Rules

CAMPING GRATUIT

OVERNIGHT CAMPING FREE

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT
 VICE-PRÉSIDENTE
 SECRÉTAIRE
 TRÉSORIÈRE
 DIRECTRICES

PIERRE GARON
 NANCY DUBÉ
 ISABELLE CÔTÉ
 MARIE-JOSÉE CREVIER
 MARYSE THIBAUT - LOUISE PLANTE
 CÉCILE FORTIN - CHRISTIANE BEAULIEU

CLUB OFFICERS

PRESIDENT
 VICE-PRESIDENT
 SECRETARY
 TREASURER
 DIRECTORS

COMITÉ DE L'EXPOSITION

PRÉSIDENT
 TROPHÉES
 LOCATION KIOSQUE
 PUB.CATALOGUE
 CHEF COMMIS
 SURINTENDANT

PIERRE GARON
 SYLVIE SANTERRE
 SYLVIE SANTERRE
 (418) 723-4413
 MARIE PONTOIS
 DANY LÉVESQUE
 (418) 736-0071

DIRECTEUR OBÉISSANCE

JEAN-CLAUDE BÉLANGER

SHOW COMMITTEE

PRESIDENT
 TROPHIES
 BOTH RENTAL
 CATALOG
 CHIEF RING STEWART
 SHOW SUPERINTENDANT

OBEDIENCE CHAIR

SECRÉTAIRE

PASCALE PONTOIS

SHOW SECRETARY

1890 RANG DES CHUTES, STE URSULE, QC, J0K 3M0

(819) 228 3159 FAX (819) 228 0615

Courriel: pontois@infotek.qc.ca

Site Web <http://www.ppdss.com>

VÉTÉRINAIRE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE L'ESTUAIRE
 131 SANATORIUM
 MONT-JOLI, QC G5H 1V4
 (418) 775-5321

PHOTOGRAPHE

DEAN DENNIS PHOTOGRAPHY
 P.O. BOX 123
 ARDEN, ON, K0H 1B0
 (613) 335-4386

dean@deandennisphotography.ca
www.deandennisphotography.ca

CLUB CANIN CANADIEN

JOE MAURO
 200 RONSON DRIVE, SUITE 400
 ETOBICOKE, ON M9W 5Z9
 (416) 675-5511
 ceo@ckc.ca

DIRECTEUR QUÉBEC

ED GRAVELEY
 1061 de Belleme
 Boucherville, QC J4B 5Z4
 Tel : 450 449 0588
 looker@videotron.ca

SAMEDI & DIMANCHE, BEIGNES & CAFÉS SERONT OFFERTS
 GRATUITEMENT AUX "LÈVE-TÔT".
 SATURDAY & SUNDAY, COFFEE & DONUTS
 WILL BE AVAILABLE FOR « EARLY BIRDS

JUGES / JUDGES

PATRICIA LANCTOT 18288 Randy Street, Cornwall, On, K6H 7J2
 MICHAEL LANCTOT 18288 Randy Street, Cornwall, On, K6H 7J2
 AVERY GAUDIN RR#5, 715362 Oxford Co. Rd#4, Woodstock, N4S 7V9
 DOUG GAUDIN RR#5, 715362 Oxford Co. Rd#4, Woodstock, N4S 7V9

ATTRIBUTION DES TÂCHES / JUDGES ASSIGNMENTS

	Samedi / Saturday #1	Samedi / Saturday #2	Dimanche / Sunday #1	Dimanche / Sunday #2
Groupe 1	Michael Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Patricia Lanctot
Groupe 2	Michael Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Patricia Lanctot
Groupe 3	Patricia Lanctot	Avery Gaudin	Doug Gaudin	Michael Lanctot
Groupe 4	Michael Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Patricia Lanctot
Groupe 5	Patricia Lanctot	Avery Gaudin	Doug Gaudin	Michael Lanctot
Groupe 6	Patricia Lanctot	Avery Gaudin	Doug Gaudin	Michael Lanctot
Groupe 7	Michael Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Patricia Lanctot
BIS	Patricia Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Michael Lanctot
BPIS	Patricia Lanctot	Doug Gaudin	Avery Gaudin	Michael Lanctot

JUGES OBÉISSANCE

MARIE-JOHANNE CLOUTIER (MJL)
 MICHEL BEAULIEU (MB)

OBEDIENCE JUDGES

3992 Radisson, Montréal, Qc, H1M 1X6
 3620 Ch. Des Grands Coteaux, St Mathieu de Beleoil, Qc, J3G 2C9

ATTRIBUTION DES TÂCHES

ASSIGNMENTS

CLASSE/CLASS	SAMEDI/SATURDAY 8 MAI/MAY 8		DIMANCHE/SUNDAY 9 MAI/MAY 9	
	AM	PM	AM	PM
PRE-NOVICE - NOVICE A - B - C OUVERTE/OPEN A - B - UTILITÉ/UTILITY	MB	MJL	MJL	MB

Les inscriptions fermeront mardi le 19 avril 2011 à 21 heures ou quand les tâches des juges totaliseront 7 heures de jugement
 Entries will close at 9:00 P.M., Tuesday, April 19 2011 or when the Judges Assignments have reached 7 hours of judging.

FRAIS D'INSCRIPTION / ENTRY FEES

T.P.S incluse/ GST included

Première inscription pour chaque chien (par concours) / \$ 27.00
 First entry of each dog (per show)
 Frais supplémentaires (par expo.pour un chien non enreg. avec le CCC) \$ 8.72
 Listing Fee (per Show for dogs with no indiv. C.K.C number)
 Chien inscrit pour exposition seulement / Exhibition only.....\$ 10.00
 Catalogue en Prévente / Pre-ordered catalog \$ 8.00
 Catalogue en quantité limitée au Show \$ 10.00

SVP Commandez les catalogues à l'avance. Les quantités seront limitées à l'exposition

Please order your catalogue in advance as quantities will be limited at the show

PRIÈRE DE FAIRE TOUS LES CHÈQUES PAYABLES À L'ORDRE DE
PLEASE MAKE ALL CHEQUES PAYABLE TO

PASCALE PONTOIS.
1890 RANG DES CHUTES
STE URSULE Qc J0K 3M0

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉCOPIEUR

Nous acceptons vos inscriptions au numéro suivant: (819) 228-0615.

Les inscriptions payées avec une Carte de Crédit seront traitées avec le service Entry Line

The Entry Line est un service privé qui charge des frais pour ses services



Dog Show Entry Service

TOLL FREE: 1-800-293-2935
 FAX: 1-519-754-0796
 INTERNET: www.theentryline.com

"The entry service that lets you focus on winning"

Important: Entries taken till: 3 hours before official closing
 This service is a privately owned business that charges a fee for its service.

The entry Line is a privately owned business that charges a fee for its services

ANNULATION DES ENTRÉES - CHAPITRE 8, ARTICLE 7.2

Lorsque le programme préliminaire officiel indique que le nombre des inscriptions est limité, aucune annulation d'inscription n'est autorisée.

AVIS IMPORTANT

Un supplément de \$8.71 est exigé pour tout chien non enregistré individuellement au C.C.C. Un chien non enregistré au C.C.C peut être inscrit aux expositions ou aux concours aussi souvent que désiré, cependant, aucun titre ne sera attribué par le C.C.C. à moins que le chien ait été enregistré individuellement dans les registres du Club.

EXPOSANTS ÉTRANGERS

A partir du 1er janvier 1992, tous les chiens nés à l'étranger ainsi que tous les chiens dont le(s) propriétaire(s) habite(nt) à l'étranger et qui entrent au Canada uniquement pour être inscrits à des spectacles du C.C.C. ne seront plus tenus d'obtenir un numéro d'enregistrement au C.C.C. Ils devront, par contre, obtenir un numéro d'enregistrement au spectacle ou "ERN" (Event Registration Number). Ce numéro ERN n'enregistre pas un chien au C.C.C. pour fin de reproduction tel que défini dans la Loi sur la généalogie des animaux, mais il permet aux chiens nés à l'étranger et aux chiens dont le(s) propriétaire(s) habite(nt) à l'étranger de gagner les titres attribués par le C.C.C. Chaque chien doit posséder son propre numéro ERN.

Pour obtenir un numéro ERN, envoyer une photocopie du certificat d'enregistrement du chien ainsi qu'une demande pour un numéro ERN. Inclure le paiement \$58.85 (canadien). Un numéro ERN doit être demandé dans les 30 jours suivant l'obtention des points, ou pointage pour éviter l'annulation des gains. Faire parvenir votre demande à: Le Club Canin Canadien, Département des Expositions, 200 Ronson Drive, Suite 400, Etobicoke, Ontario M9W 5Z9

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- 1-Seuls les chiens déjà enregistrés dans le Registre des Chiens de Race du C.C.C., ou qui sont qualifiés pour un tel enregistrement peuvent être inscrits aux expositions.
- 2-Pour se conformer aux règlements du C.C.C. nous ne serons en mesure d'accepter aucune inscription reçue par notre secrétaire après la date limite et l'heure indiquée sur ce Programme Préliminaire Officiel.
- 3-Aucune inscription ne sera acceptée à moins que tous les détails exigés apparaissent sur la formule d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
- 4-Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription.
- 5-Les inscriptions par téléphone ou télégraphe ne seront pas acceptées.
- 6-Les exposants seront responsables de toute erreur de quelque nature que ce soit, dans l'inscription.
- 7-La secrétaire se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription, conformément aux règlements du C.C.C.
- 8-Le surintendant de l'exposition aura la responsabilité complète du déroulement de l'exposition, qui sera tenue selon les règlements du C.C.C.
- 9-Des laissez-passer et les horaires des épreuves seront postés aux exposants aussitôt que possible après la date limite des inscriptions. Si les exposants n'ont pas reçu ces documents dans un délai raisonnable, ils sont priés d'en prévenir la secrétaire.
- 10- On doit présenter le laissez-passer pour faire admettre le chien à l'exposition, aucun chien non inscrit ne sera admis sur les lieux.
- 11- Les chiens ne sont pas obligés d'arriver plus de 15 minutes avant l'heure prévue, et pourront être libérés s'ils ne doivent être présentés de nouveau.
- 12- L'exposant doit conduire son chien dans l'enceinte à l'heure prévue pour l'épreuve dans sa catégorie.
- 13- Il n'est pas nécessaire de faire examiner les chiens par le vétérinaire.
- 14- La direction se réserve le droit de restreindre l'espace occupé par chaque exposant.
- 15- Le Club Canin du Bas St-Laurent et le Comité d'Exposition s'appliqueront à fournir tous les services nécessaires pour le bien-être des chiens et des exposants, mais n'assumeront aucune Responsabilité pour dommage aux personnes ou aux chiens.
- 16- La direction n'a aucune responsabilité en ce qui concerne les photos.
- 17- Afin d'éviter le bruit et le désordre, les chiens ne seront pas appelés individuellement à l'enceinte par haut-parleur. Pour compenser, le temps des épreuves prévues à l'horaire sera divisé selon les heures pour chacune des races, et des copies supplémentaires de cet horaire seront fournies par la secrétaire de l'exposition. Le chien devra être présenté dans l'enceinte à l'heure indiquée. Aucun délai ne sera toléré et les manieurs qui présentent plusieurs races doivent voir à la présentation des chiens par d'autres manieurs s'il y a conflit entre les horaires.
- 18- Aucuns frais d'inscription ne seront remboursés si l'exposition n'a pas lieu ou n'est pas terminée en raison de forces majeures ou d'événements incontrôlables.

IL EST DE LA RESPONSABILITE DE L'EXPOSANT DE CONNAITRE ET DE RESPECTER LES REGLEMENTS DU C.C.C.

RACES, CLASSES DE COMPÉTITIONS CHAPITRE 4 ARTICLE 2

Tous les chiens participant à une exposition doivent être inscrits dans l'une des classes réglementaires officielles énoncées au Chapitre 4 (f) ou pour "Exposition Seulement".

- (a)La CLASSE CHIOT JUNIOR est ouverte aux chiens ayant au moins six mois et moins de neuf mois au jour de l'exposition.
- (b)La CLASSE CHIOT SENIOR est ouverte aux chiens ayant au moins neuf mois et moins de douze mois au jour de l'exposition.
- (c) LA CLASSE 12 À 18 MOIS est ouverte aux chiens ayant au moins 12 mois et moins de 18 mois au jour de l'exposition
- (d)La CLASSE CHIEN D'ELEVAGE CANADIEN est réservée aux chiens nés au Canada, à l'exclusion des champions dans un pays quelconque.
- (e)La CLASSE CHIEN NE CHEZ L'EXPOSANT est réservée aux chiens possédés et présentés dans l'enceinte par l'éleveur.
- (g)La CLASSE OUVERTE est ouverte à tous les chiens.
- (h)La CLASSE SPECIALE est réservée aux chiens enregistrés individuellement au C.C.C. qui ont les points de championnat nécessaire au statut de champion au moment de la fermeture des inscriptions.

TRANSFERT À LA CLASSE SPÉCIALE

Lorsqu'une ou plusieurs expositions toutes races et/ou de races spécifiques ont lieu le même jour au même endroit, la mutation de chiens d'une classe régulière à la classe des champions doit être accomplie au moins une (1) heure avant l'ouverture prévue de l'exposition à laquelle le chien est muté.

MOVING A DOG TO THE SPECIALS CLASS

When one or more All-Breed Championship Shows and Speciality Shows are held on the same day, in the same venue, the request for moving of class dogs to specials must be made a minimum of one (1) hour prior to the scheduled start of the show that the dog is being moved up to.

PASSAGE À UNE CLASSE SUPÉRIEURE - Obéissance

Un chien individuellement enregistré dans les registres du CCC ou qui a PEN, un ERN ou un numéro de classification de la classe races diverses et qui a satisfait aux exigences d'un titre selon les règlements du CCC, peut transférer à un niveau supérieur de compétition. Le transfert doit être soumis au secrétaire d'exposition par écrit sur le formulaire de transfert par le propriétaire ou le manieur une heure avant le début du premier concours de cette journée, selon l'horaire.

MOVE UP - Obedience

A dog that is individually registered in the records of the CKC or has a PEN, an ERN or a Miscellaneous Class Certification Number and has fulfilled the requirements for a title in accordance with the provisions of these rules, may be moved to the next level of competition. The transfer must be submitted to the trial secretary in writing on the appropriate move-up form by the owner or handler one hour

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE

CATALOG ADVERTISING

1 page: \$50.00 1/2 page: \$35.00 1/4 page: \$25.00

10% d'escompte aux membres du Club Canin du Bas-Saint-Laurent
ENVOYEZ À : Sylvie Santerre, C.P. 314 Rimouski QC G5L 7C3
Chèques payables à: Club Canin Bas-Saint-Laurent Inc.
Date limite : 19 Avril 2011

10% discount to all members of the Club Canin du Bas-Saint-Laurent
MAIL TO: Sylvie Santerre, C.P. 314 Rimouski QC G5L 7C3
Makes cheques payable to: Club Canin Bas-Saint-Laurent Inc.
Closing date: April 19, 2011

IMPORTANT NOTICE TO EXHIBITORS

A CKC listing fee of \$8.71 per dog per show is payable with the entry fee if the entry of the dog does not include a CKC individual registration number. There is no limitation as to the number of shows at which a dog may be entered as listed dog; however, the CKC does not confer a title on any dog until it is registered individually in the Club's records.

FOREIGN EXHIBITORS

Effective January 1, 1992, all dogs that are foreign-born and foreign-owned and enter Canada for the sole purpose of entering CKC events will no longer require a CKC registration number but will require an Event Registration Number (ERN). This ERN number does not register a dog with the CKC for breeding purposes as defined in the Animal Pedigree Act but rather enables a foreign-born and foreign-owned dog to be awarded titles by The Canadian Kennel Club. Each dog must have its own number.

To obtain an ERN simply send a photocopy of the dog's registration certificate with a written request for an ERN number. Include payment in the full amount \$58.85 Canadian. An ERN must be obtained within 30 days of obtaining points, awards or scores to avoid cancellation. Forward your request to: The Canadian Kennel Club Shows & Trials Division, 200 Ronson Drive, Suite 400, Etobicoke, Ontario M9W 5Z9

ATTENTION U.S.A. EXHIBITORS

The current rate of exchange favours the Canadian dollar. Personal cheques will be accepted, however, they must be payable in Canadian funds, AND FOR THE FULL AMOUNT OF THE ENTRY. Personally discounted cheques will not be honoured. Please do not mark personal cheques "payable in Canadian Fund" or "At Par", as such items are not readily cleared through the banks. Your cooperation is appreciated, THANK YOU.

INFORMATION

L'équipement et les chiens seront admis sur les lieux à compter de 6h00 le samedi 6 mai. Dimanche le 8 mai, la salle sera ouverte à compter de 6h00 et jusqu'à une heure après les jugements.

Saturday May 6, the show site will be available for dogs and exhibitors as of 6h00. Sunday May 8, show site will be available as of 6h00, until one hour after the judging.

Exposition de Promotion / Booster Canadian National Australian Shepherd Association

Samedi/Saturday 7 Mai 2011 Show #2..... Juge: M. Doug Gaudin

EXECUTIF/ OFFICERS

President..... Clare Park
Vice-PresidentDebbie Markowski
SecretaryGail Stephens
TreasurerKelly St Jacques
Directeur :Jessie Dare, Kim Schnidt, Rhonda Shewchuk, Marney Cook, Caroline Carrier, Angela Slauenwhite

Des Rosettes et des prix seront offerts : Meilleur de la Race, Meilleur du sexe opposé, Meilleur des Gagnants, Meilleur Chiot de la Race, Mâle Gagnant, Femelle Gagnante, Meilleur Pointage Qualificatif pour un Berger Australien (Concours du Dimanche – Concours #1)

Rosettes and prizes will be offered for : Best of Breed, Best of Opposite Sex, Best of Winners, Best puppy, Winners dog, Winners female. Highest qualifying score for an Australian Shepherd (Sunday Trial #1)

LISTE DES PRIX

CONFORMATION - les prix seront identiques pour les 4 expositions.

MEILLEUR DE L'EXPOSITION	PRIX ET ROSETTE
MEILLEUR CHIOT DE L'EXPOSITION	PRIX ET ROSETTE
QUATRE PREMIER DE CHAQUE GROUPE	ROSETTE
MEILLEUR CHIOT DE CHAQUE GROUPE	ROSETTE
MEILLEUR DE LA RACE	ROSETTE OU RUBAN

Un prix sera offert par Marie & Pascale Pontois pour le Meilleur de l'exposition samedi Show #1 à la douce mémoire du Briard "Shergui" Ch. Lucas Blond des Bastides, HOF, ROMP

CONFORMATION - the prizes will be identical for the 4 shows.

BEST IN SHOW	PRIZE AND ROSETTE
BEST PUPPY IN SHOW	PRIZE AND ROSETTE
FIRST FOUR PLACES IN THE SEVEN GROUPS	ROSETTE
BEST PUPPY OF EACH GROUP	ROSETTE
BEST OF BREED	ROSETTE OR RIBBON

OBÉISSANCE - les prix seront identiques pour les 4 concours.

MEILLEUR POINTAGE CUMULATIF QUALIFICATIF	PRIX ET ROSETTE
MEILLEUR POINTAGE DU CONCOURS	PRIX ET ROSETTE
QUATRE MEILLEURS POINTAGES DE CHAQUE CLASSE	ROSETTE

OBEDIENCE - the prizes will be identical for the 4 trials.

HIGHEST QUALIFYING COMBINED SCORE	PRIZE AND ROSETTE
HIGHEST SCORE IN TRIAL	PRIZE AND ROSETTE
FIRST FOUR PLACES IN EACH CLASS	ROSETTE

Un prix pour Meilleur Pointage en Obéissance Samedi Concours #2 sera offert par Marie & Pascale Pontois à la douce mémoire du Briard Newton Blond des Bastides, CD, TT, HT.

**LES CLASSES PRÉ-NOVICE & NOVICE C NE PEUVENT PAS
COMPÉTITIONNER POUR MEILLEUR POINTAGE DU CONCOURS /
PRE NOVICE AND NOVICE C ARE NOT ELIGIBLE FOR HIGH IN TRIAL**

Le club organisateur a le devoir et l'obligation de voir à ce qu'un juge ne sois pas soumis à une indignité de quelque nature que ce soit. Le président du comité d'exposition de conformation doit rapidement transmettre au CCC toute infraction à ce règlement et le Comité de discipline pourra alors prendre action de la façon qu'il jugera appropriée sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement. Une copie de ce règlement doit être placée de façon lisible dans chaque programme officiel et chaque catalogue.
(Voir Section 26.1.7)

It shall be the duty and obligation of the show giving club to see that a judge is not subject to indignities. The Conformation Show Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the Discipline Committee shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred. (See Section 26.7)

GENERAL

- 1- Only dogs which are already registered in the CKC Stud Book, or are eligible for such registration, can be entered.
- 2- To comply with instructions issued by the CKC, we will be unable to accept entries reaching the Show Secretary after the official closing date as published in this Premium List.
- 3- No entry will be accepted unless all particulars called for on the entry form are shown thereon. Incomplete entries will be returned.
- 4- No entry will be accepted unless accompanied by entry fees.
- 5- Telephone and telegraph entries cannot be accepted.
- 6- Exhibitors must abide by errors made in entering their dogs regardless of how or by whom the entry was made.
- 7- The secretary reserves the right to refuse any entry, subject to CKC Dog Show Rules.
- 8- The Show Superintendent will be in full charge of the show which will be governed by CKC Rules.
- 9- Identification cards and judging schedule will be mailed as soon as possible after entries close.
- 10- The person accompanying the dog must show the identification card before the dog is allowed in the show, and unless a dog is entered officially, it will not be allowed in the show precincts.
- 11- Dogs need only arrive 15 min., before scheduled judging time, and will be excused each show, when not required for further judging.
- 12- It is the responsibility of the exhibitor to have the dog in the ring when the dog's class is scheduled for judging.
- 13- Dogs will not be required a veterinary inspection.
- 14- The Club and Show Committee will use due care and diligence for the welfare of dogs and exhibitors, but will not be responsible for, or assume any liability in the event of an accident, or misfortune, to either dogs exhibitors or patrons.
- 15- The Club is not responsible for the pictures taken by the Show Photographer.
- 16- To avoid noise and confusion, there will be no individual dogs called to the ring by loud-speaker. Delays waiting for dogs will not be possible and handlers with several breeds must arrange for alternate handlers if judging times for their breeds conflict.
- 17- If because of riots, civil disturbance or other acts beyond the control of the management, it is impossible to open or complete the show, no refund of entry fee will be made.

IT IS THE EXHIBITOR'S RESPONSABILITY TO UNDERSTAND AND COMPLY WITH THE CKC RULES.

BREEDS, CLASSES, AWARDS AND STAKES

CHAPTER 4 SECTION 2

Every dog within these precincts must be entered in one of the Regular Official Classes, or in Exhibition Only (section 4 (f)).

- a) The JUNIOR PUPPY CLASS shall be for dogs at least six months of age and under nine months of age the day of the show.
- b) The SENIOR PUPPY CLASS shall be for dogs at least nine months of age and under twelve months of age the day of the show.
- c) The 12-18 MONTHS CLASS shall be for dogs at least twelve months of age and under eighteen months of age the day of the show.
- d) The CANADIAN BREED CLASS shall be for dog born in Canada. Champions in any country excluded.
- e) The BREED BY EXHIBITORS CLASS shall be for dogs owned and handled in the ring by the breeder.
- f) The OPEN CLASS shall be for all dogs.
- h) The SPECIALS ONLY shall be for dogs individually registered in the CKC records who have earned all of the Championship Points required for Championship status at the time of the closing of entries for that Show.

FORMULAIRE OFFICIEL DU CLUB CANIN CANADIEN

CLUB CANIN DU BAS-SAINT LAURENT



Conformation Obéissance ENVOYEZ À:

Samedi 7 mai a.m. Pascale Pontois
 Samedi 7 mai p.m. 1890 Rg des Chutes
 Dimanche 8 mai a.m. Ste Ursule, Qc J0K 3M0
 Dimanche 8 mai p.m.

Catalogue \$8.00 pré-vente seulement

Fermeture des inscriptions: 19 avril 21h00

RACE	VARIÉTÉ	SEXE
CONFORMATION <input type="checkbox"/> Chiot Junior <input type="checkbox"/> Élevé par l'exposant <input type="checkbox"/> Chiot Senior <input type="checkbox"/> Ouverte <input type="checkbox"/> 12-18 Mois <input type="checkbox"/> Spéciale seulement <input type="checkbox"/> Élevage Canadien <input type="checkbox"/> Exposition seulement		
OBÉISSANCE Novice A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Pré-Novice <input type="checkbox"/> Ouverte A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Novice C <input type="checkbox"/> Utilité <input type="checkbox"/> Hauteur des sauts _____		
NOM DU CHIEN		
COCHEZ LEQUEL ET INSCRIRE LE NUMÉRO ICI <input type="checkbox"/> NUMÉRO DU CCC <input type="checkbox"/> NUMÉRO ERN DU CCC _____ <input type="checkbox"/> NUMÉRO MISC. DU CCC <input type="checkbox"/> INSCRIT À LA LISTE	DATE DE NAISSANCE J M A	UN CHIOT? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	LIEU DE NAISSANCE <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> AUTRE PAYS	
ÉLEVEUR(S)		
PÈRE		
MÈRE		
PROPRIÉTAIRE(S)		
ADRESSE DU/DES PROPRIÉTAIRES		
VILLE	PROV	CODE
AGENT DU PROPRIÉTAIRE		
ADRESSE DE L'AGENT		
VILLE	PROV	CODE
EXPÉDIER LES PIÈCES D'IDENTITÉ <input type="checkbox"/> PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> AGENT		
INSCRIPTIONS PAR FAX <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> MASTERCARD CARTE # _____ DATE D'EXPIRATION ____/____ NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE _____		

J'accepte toutes responsabilités concernant les déclarations émises sur cette formule d'inscription. Je certifie que je comprends les règlements et les conditions contenus dans la liste préliminaire officielle adoptée par le Club Canin Canadien et j'accepte de m'y conformer.

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'AGENT

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE



OFFICIAL CANADIAN KENNEL CLUB ENTRY FORM
CLUB CANIN DU BAS-SAINT LAURENT

- All Breeds Obedience
 Saturday May 7 a.m.
 Saturday May 7 p.m.
 Sunday May 8 a.m.
 Sunday May 8 p.m.

MAIL TO :
 Pascale Pontois
 1890 Rg des Chutes
 Ste Ursule, Qc J0K 3M0

Catalog \$8.00 pre-ordered only Entries close: April 19, 21h00

BREED		VARIETY	SEX
ALL BREEDS <input type="checkbox"/> Junior Puppy <input type="checkbox"/> Senior Puppy <input type="checkbox"/> 12-18 Months <input type="checkbox"/> Canadian Bred		OBEEDIENCE <input type="checkbox"/> Bred by Exhibitor <input type="checkbox"/> Open <input type="checkbox"/> Special Only <input type="checkbox"/> Exhibition Only Novice A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Pre-Novice <input type="checkbox"/> Open A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> Novice C <input type="checkbox"/> Utility <input type="checkbox"/> Jump heights _____	
REG. NAME OF DOG			
CHECK ONE <input type="checkbox"/> CKC REG. NO <input type="checkbox"/> CKC ERN NO <input type="checkbox"/> CKC MISC. CERT. NO <input type="checkbox"/> LISTED		ENTER NUMBER HERE _____ DATE OF BIRTH D M Y	PUPPY? <input type="checkbox"/> YES <input type="checkbox"/> NO
BREEDER(S)		PLACE OF BIRTH <input type="checkbox"/> CANADA <input type="checkbox"/> ELSEWHERE	
SIRE			
DAM			
REG'D OWNER(S)			
OWNER'S ADDRESS			
CITY		PROV	PC
NAME OF OWNER'S AGENT			
AGENT'S ADDRESS			
CITY		PROV	PC
MAIL I.D. TO <input type="checkbox"/> OWNER OR <input type="checkbox"/> AGENT			
FAX ENTRIES		<input type="checkbox"/> MASTERCARD	
CARD # _____		EXPIRY ____/____	
CARD HOLDER NAME _____			

I accept full responsibility for all statements made in this entry. In consideration of the acceptance of this entry I (we) agree to be bound by the rules and regulations of the Canadian Kennel Club and by any additional rules and regulations appearing in the premium list.

 SIGNATURE OF OWNER OR AGENT

 TELEPHONE NO.



Hébergement et Restauration

460, route de la Mer
 Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0

Tél. : 418 775-7233

Télééc. : 418 775-9227

Sans frais : 1 800 404-8233

Courriel : motgas@globetrotter.net

Site Web : www.gaspesiana.com

Geneviève Raïche, prop.

HOTELS

- Motel Le Gaspésiana, 460 Route de la Mer, Sainte-Flavie, Qc 1-800-404-8233
- Mon Joli Motel, 800 Bd Jacques Cartier, Ste Flavie, Qc, 1-877-775-4396
- Motel Métis, 220 Route 132, Grand Métis, Qc, 1 418 775 6473
- Auberge Centre d'Art Marcel Gagnon Auberge, 564 Route de la Mer, Sainte-Flavie, Qc www.centredart.net 1-866-775-2829
- Motel Appartement St Patrick, 60 Route Langlois, Ste Flavie, Qc 1-418-775-8226
- Motel Ste-Flavie, 451, route de la Mer, Ste-Flavie Qc 1-418-775-7269

CAMPEMENT DE NUIT

OVERNIGHT CAMPING

Un espace est prévu pour le campement de nuit. Les campeurs seront acceptés à compter de 12h00 vendredi le 6 mai 2011. Station de vidange. (GRATUIT)

A site for overnight camping is provided. It will be available as of 12h00 Friday May 6, 2011 Dumping station (FREE)

**LE CLUB DU BERGER BELGE DU
CANADA**

**CONCOURS HOMOLOGUÉ
Sanction Match**

**CONFORMATION & OBÉISSANCE
Selon les règlements du CCC**

Vendredi /Friday 6 Mai 2011

Inscriptions sur place jusqu'à 5:00 pm

Début des compétitions: 6:00 pm

Conformation: Hélène St Hilaire

**Classes: 3-6 mois, 6-9 mois, 9-12 mois,
12/18 mois, Ouverte, Lauréat.**

Obéissance: Marie-Josée Michaud

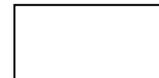
**Classes : Pré-Novice / Novice A / Novice B /
Ouvert A / Ouvert B / Utilité**

Secrétaire du Match: Michèle Gauvin

Directrice du Match: Isabelle Bouchard

Formulaire d'inscription

Vendredi 6 mai 2011



Obéissance

Classes:

Pré-Novice___ Novice A___ B___
Ouvert A___ B___ Utilité___

Sauts : Hauteur___ Longueur :___

Conformation

Classes:

3/6 mois ___ 6/9 mois___
9/12mois___ 12/18 mois___
Ouverte ___Lauréat___

Coût: \$8 par chien

RACE : _____

Sexe : M___F___

Nom d'enregistrement

No CKC : _____

Date de naissance _____

Éleveur : _____

Propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

CLUB CANIN CANADIEN
Droit de participation pour non-membre
(en vigueur le 1^{er} janvier 2011)

Politique :

Droit de participation pour non-membre

a) Un droit annuel pour maintenir les prix et les titres sera exigé des non-membres du CCC qui résident au Canada.

Ce droit sera le même que celui exigé pour un numéro d'inscription à l'événement (ERN).

b) Pour maintenir les prix et les titres obtenus, un non-membre a le choix de devenir membre du CCC ou de payer le droit de participation pour non-membre. Si une des deux options n'est pas sélectionnée et transmise au CCC dans un délai de 30 jours de la notification, les prix et les titres seront annulés.

c) Un avis doit être publié dans tous les programmes officiels stipulant que le droit s'applique seulement aux chiens qui sont la propriété exclusive de non-membres et non aux chiens appartenant aux membres du CCC.

Précisions : _ Ce droit est exigé pour les personnes qui résident au Canada et qui ne sont pas membres du CCC. Les chiens dont un des copropriétaires est membre du CCC sont exempts.

_ Il existe deux options pour les non-membres :

a) Devenir membre du CCC

b) Payer le droit de participation pour non-membre

_ Lorsqu'un chien a deux copropriétaires ou plus, la première personne qui figure comme propriétaire dans les dossiers du CCC sera la personne-contact qui recevra toutes les communications.

_ Il s'agit d'un droit payable sur une base annuelle, soit l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) au cours de laquelle les prix, titres, pointages de qualification, etc., ont été décernés. Le droit est exigé du ou des propriétaire(s) et n'est pas basé sur le nombre de chiens, de titres ou de prix obtenus.

_ Les non-membres recevront une lettre de notification du siège social du CCC les informant qu'ils ont 30 jours pour devenir membre du CCC ou payer le droit de non-participation.

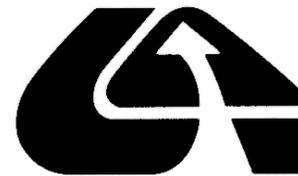
_ Le paiement du droit de non-participation ou l'adhésion au CCC protégera tous les prix, titres, pointages de qualification, etc. pendant l'année civile au cours de laquelle ils ont été décernés.

_ Le non paiement du droit de non-participation ou la non-réception d'une demande d'adhésion dans le délai prescrit de 30 jours de la notification entraînera l'annulation des prix, titres, pointages de qualification, etc., et ces derniers seront remis au prochain chien admissible.

_ Lorsque l'annulation des prix, titres, pointages de qualification, etc., a été appliquée, tout prix, titre, pointage de qualification, etc., décerné subséquent sera automatiquement annulé sans préavis.

_ Le droit de participation pour non-membre est applicable à partir du premier événement auquel le chien se voit décerner un prix, titre, pointage de qualification, etc., et le montant n'est pas calculé au prorata.

*Prenez note que la Demande d'adhésion au CCC et le Formulaire de droit de participation pour non-membre sont disponibles sur le site Web du CCC sous Services aux membres/Formulaires. Si vous envoyez une demande d'adhésion, veuillez également remplir le formulaire de droit de participation pour non-membre et le joindre à l'envoi afin que nous ayons les coordonnées du chien concerné.



**LAMONTAGNE
AUTO**

Pierre Garon

**514, boul. St-Germain O.
Rimouski (Québec), G5L 3P8**

Bur.: (418) 723-6533

Fax: (418) 723-6536

Rés.: (418) 723-4413

lamontagne.auto@ri.cgocable.ca



HONDA